

OBJET : VOIRIE URBAINE - MODIFICATION DE LA REPARTITION DU FONDS ROUTIER 1983

M. Marcel HOARAU - DONNE LECTURE DU RAPPORT

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par délibération en date du 13 janvier 1983 (affaire n° 13) le Conseil avait adopté la répartition de la tranche 1983 de Voirie Urbaine établie sur une prévision de 3 000 000 F de Fonds Routier et un emprunt de 7 000 000 F à contracter auprès de la C.D.C. soit au total 10 000 000 de travaux.

Le 8 juillet dernier Monsieur le Président du Conseil Général me faisait connaître que la dotation définitive du Fonds Routier 1983 s'élève à 3 393 661,95 F ce qui porte à 10 393 661,95 F le montant des travaux à exécuter.

Etant donné d'une part que certaines opérations prévues précédemment n'ont pas encore été lancées notamment : l'aménagement de la rue de Paris et la jonction Tesson/Stanislas Gimart, et d'autre part, que des travaux plus urgents se sont avérés nécessaires, je vous propose la nouvelle répartition suivante :

OPERATIONS	Montant sur Fonds Routier	Montant sur emprunt
Acquisition terrains		1 500 000
Travaux d'aménagement en régie et surfacage:		4 000 000
Construction trottoirs en centre-ville		400 000
Réfection en enrobé à chaud	1 200 000	
Elargissement chemin Colorado	500 000	
Rue Labourdonnais (entre Chatel et Amiral Lacaze)	215 000	
Réfection rue Bertin (entre G. des Molières et la Source)	73 000	792 000
Allée des Jaspes		308 000
Voie d'accès aux installations sportives de la Montagne	1 405 600	
	3 393 600	7 000 000
	10 393 600	

Mesdames, Messieurs, je vous demande votre avis sur cette répartition.

DR Gilbert GERARD - On a déjà fait la réfection de la rue Bertin, l'année dernière ?

M. Marcel HOARAU - C'est entre la rue G. des Molières et la Source.

Vous avez raison, l'opération est terminée ; c'est le financement qui a été mis en place.

On a mis en service la rocade Sud et il s'est avéré urgent de réparer ce tronçon.

DR Gilbert GERARD - Et l'élargissement du chemin Colorado correspond à quoi ?

M. Marcel HOARAU - A l'entrée du Colorado et c'est terminé. On vous dit d'ailleurs que certaines opérations sont terminées.

Je mets aux voix le rapport ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

\*

\*

\*

*Reçu à la Préfecture  
le 27/10/1983*